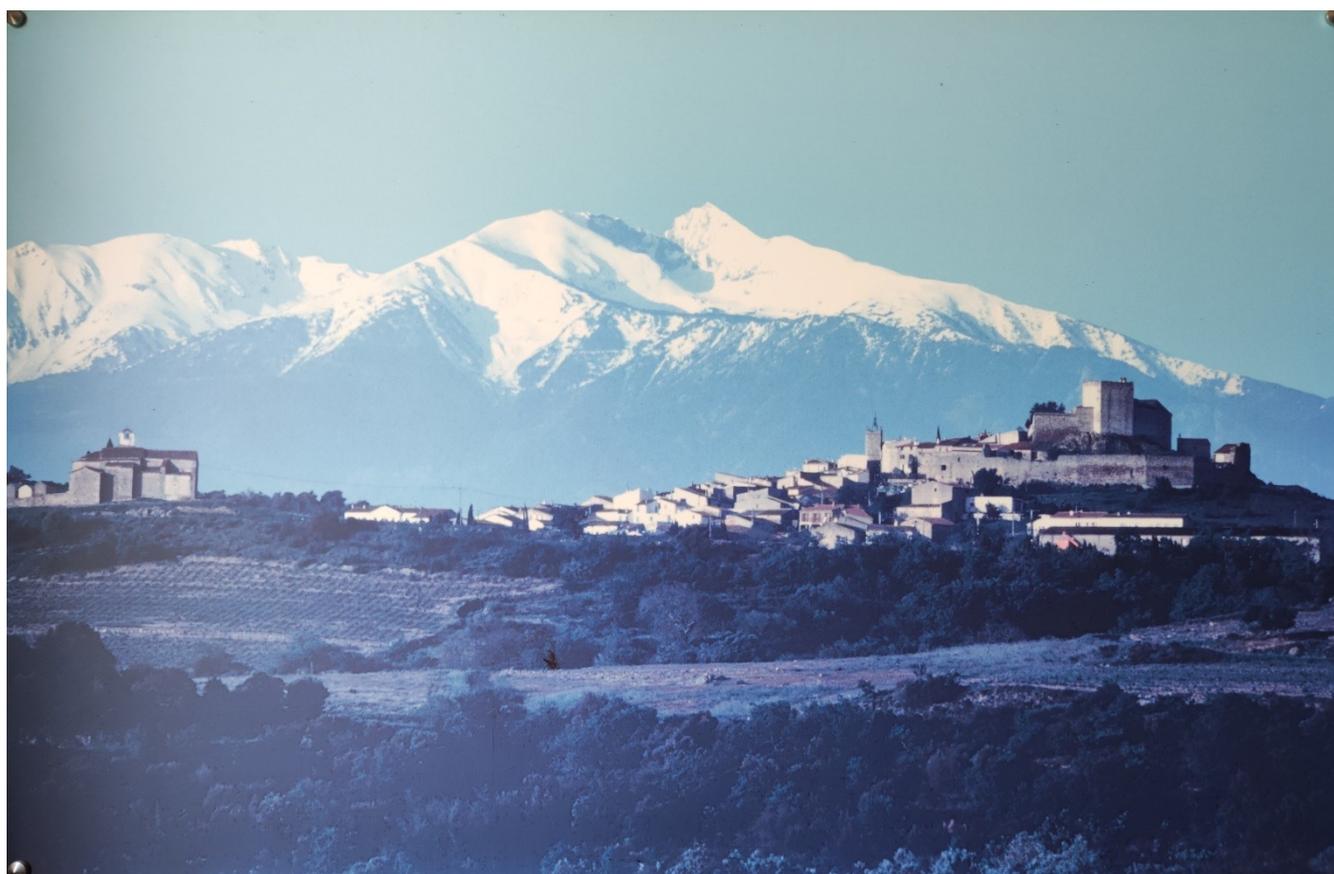


LA GAZETTE DU VILLAGE



MONTALBA LE CHATEAU



Adresse Mairie - 11 Cami d'Ille – 66130 Montalba le Château – Tél : 04 68 84 77 88

Mél : commune-montalba-le-chateau@orange.fr – Internet : <https://www.montalbalechateau.com>

Horaires d'ouverture : Lundi 8h30-12h30 et 13h00-17h30 mardi 8h30-12h30 et 13h00-17h30

Mercredi 8h30-12h30 et 13h00-15h00 jeudi 8h30-12h30 vendredi 8h30-12h30

Le mot de Madame le Maire :



Chères Montalbanaises, chers Montalbanais,

Pour commencer, je voulais vous dire que, pour des raisons personnelles et en accord avec le conseil municipal, j'ai été dans l'obligation de renoncer à la cérémonie de vœux comme le veut la tradition faute de temps matériel pour l'organiser dans de bonnes conditions.

En cette nouvelle année 2023, le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous même et tous vos proches. Que l'année qui commence soit pleine de joie et de sérénité particulièrement pour ceux d'entre vous qui êtes dans la difficulté ou dans la peine.

Je remercie vivement toutes celles et ceux qui, à mes côtés, travaillent au service de notre commune : les adjoints et conseillers municipaux, Marjorie, secrétaire de mairie, Éric, agent technique, et Lucas, recruté en emploi aidé depuis le 1^{er} juillet 2021. Grâce à eux, l'action de la municipalité est facilitée. Merci pour le soutien indéfectible apporté par chacun d'entre vous au quotidien dans le domaine de vos compétences.

Ainsi l'an passé, nous avons pu terminer les travaux initiés en 2021 : l'extension du réseau électrique jusqu'à l'aire des loisirs, l'aménagement du garage communal en atelier municipal. Par ailleurs, des projets ont été réalisés : la rénovation de deux logements communaux, la première tranche de la modernisation de l'éclairage public, la pose de 3 radars pédagogiques à chaque entrée du village et l'aménagement de sécurité devant la mairie et l'arrêt de bus. De plus, la commune a engagé l'actualisation des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement. Toutes ces opérations ont été subventionnées. Vous trouverez dans cette Gazette toutes les précisions concernant ces travaux. J'en profite pour remercier nos partenaires financiers : l'État, le Conseil Départemental, la Région, le SYDEEL et ENEDIS.

En outre, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal de Voirie (SIV), des chemins ont été réparés et le chemin des jardins Horts de la Fount a été refait entièrement.

En 2022, nous avons pu enfin organiser la fête communale du 14 août dans sa totalité. Une exposition sur la société de secours mutuels de Montalba-le-Château, très appréciée, a été mise en place par la municipalité. Grâce à la participation des habitants, plus de 120 photos (de 1903 à nos jours) ont été exposées à la salle des fêtes. Le village a été animé pendant la période estivale par différentes activités organisées par la municipalité (Feux de la Saint-Jean en collaboration avec la RÉCRÉE, balade commentée « à la découverte du patrimoine architectural de Montalba-le-Château » (Passejade du 22 août en association avec l'OTI), ...) et les associations « À Tous Vents » (marchés tous les lundis dont la Passejade) et la RÉCRÉE (soirée Paëlla, concours de pétanque, match intergénérationnel et buvette pendant tout l'été à l'aire des loisirs et le jour de la fête du village). Je remercie l'ensemble du conseil municipal, adjoints et conseillers municipaux, ainsi que les membres des associations pour leur implication dans toutes ces animations.

En 2023, les projets retenus par la municipalité sont les suivants : finalisation de l'actualisation des schémas directeurs précités, 2ème et dernière tranche de la modernisation de l'éclairage public, rénovation des huisseries des logements communaux et lancement du projet photovoltaïque sur le toit de la bergerie. Par ailleurs, avant d'engager la rénovation de la salle des fêtes et afin de la mettre en conformité avec la réglementation, une demande de dérogation pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) a été lancée en janvier.

Voilà pour le bilan 2022 de la municipalité et pour les perspectives 2023.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée, aux adjoints, aux conseillers municipaux et à moi-même, pour la gestion la commune. Malgré les pressions et les tentatives d'intimidation dont j'ai fait l'objet, je sais pouvoir compter sur votre discernement pour apprécier à sa juste valeur notre action à votre service et au service de Montalba-le-Château.

Chères Montalbanaises, chers Montalbanais,
je finis mon propos, en vous souhaitant à nouveau une bonne et heureuse année 2023 !

Marie MARTINEZ

Maire de Montalba le Château

La commune de Montalba-le-Château a été mise en valeur sur le site ouillade.fr (Merci à Francis MATEU pour l'information) :

[Zoom/ Montalba-le-Château : une diapositive de notre « Douce France » au pays des Fenouillèdes...](#)

Montalba-le-Château classé site "Natura 2000" devenu territoire de reconversions, celles du pastoralisme, des cultures de l'amandier et de l'olivier.

Montalba del Castell * pour les puristes, antique localité, une diapositive de notre douce France au pays des Fenouillèdes. Un village chaapeauté d'un château seigneurial d'époque médiévale. Les ruelles croisées mènent toutes vers cette fortification protectrice, vestige d'un passé à la fois angoissant et glorieux

Montalba-le-Château, c'est aussi des belvédères sur des paysages aux silhouettes déformées : des collines intensément boisées, entrecoupées de plaines verdoyantes broutées par de blanches brebis. Plus loin, visibles, le château de Quéribus, Mare Nostrum, Canigó, Força réal, le Puig Pédrus borne frontière. Un panorama "plein les mirettes" dans un silence de cathédrale.

Là -bas, des sources, des dolmens, des bêtes, des rochers d'un autre temps... des fictions.

Freddy Rabasse

Vous retrouverez l'article entier (notamment des photos) en suivant le lien ci-après :

<https://ouillade.eu/environnement/zoom-montalba-le-chateau-une-diapositive-de-notre-douce-france-au-pays-des-fenouilledes/267289>

Travaux réalisés en 2022 :

Aménagement électrique de l'aire des loisirs :

Le projet d'aménagement de l'aire des loisirs s'est poursuivi en 2022 par les travaux d'extension du réseau électrique et l'installation de 3 bornes foraines. Cet aménagement vient compléter l'extension de l'éclairage public réalisé en 2021. Ainsi, l'été dernier, les animations ont pu bénéficier de ces infrastructures.

Rappel : l'aire de loisirs ainsi aménagée est mise à disposition pour toute manifestation organisée, par la mairie, par les associations de Montalba-le-Château ou autre organisme officiel. Se renseigner auprès de la mairie.

Atelier municipal :

Les travaux d'aménagement intérieur du garage communal en atelier municipal sont aujourd'hui terminés et le raccordement électrique réalisé. **La commune est désormais en conformité avec la réglementation concernant les employés communaux (sanitaires et douche obligatoires)**

Rénovation de deux logements communaux :

L'intérieur du logement 9 rue Sauvy a été rénové en totalité et l'étanchéité de la terrasse du logement au-dessus de la mairie a été réalisée.

Pose de 3 radars pédagogiques aux entrées principales du village :



Aménagements de sécurité devant la mairie et l'arrêt de bus :



Point sur l'éclairage public :

La rénovation de l'éclairage public (1ère tranche) a été réalisée fin 2022. 55 lampadaires ont été équipés de lampes LED d'une puissance de 35 W en remplacement des ampoules existantes d'une puissance de 70 W. De plus, la puissance du nouvel éclairage baissera de 50 % entre 23H et 5H du matin soit une puissance de 17,5 W. Le gain attendu pour la commune en matière de facture d'électricité est de minimum -50 % sachant par ailleurs que nous bénéficions du tarif réglementé (collectivité ayant moins de 10 employés).

Point sur le projet photovoltaïque de la bergerie communale :

La municipalité a décidé de mener elle-même le projet avec l'accompagnement de la société SUD SOLAR SYSTEM. Une réunion sur site s'est tenue le 24 janvier dernier.

Liste travaux et subventions

TRAVAUX	Montant des travaux HT	Subventions obtenues ou en attente	Reste à charge pour la commune
Aménagement du garage communal en atelier municipal	43 720 €	ÉTAT 15 794 € CD66 15 794 € RÉGION 11 660 €	472 €
Rénovation de l'éclairage public Tranche 1	31 600 €	ÉTAT 7 900 € CD66 4 740 € SYDEEL66 15 800 €	3 160 €
Création d'une place à feu Site de la fontaine	2 500€	CD66 2 000€	500 €
Rénovation de deux gîtes	28 420€	CD66 7 105€ ÉTAT (demandé) 11 368 € RÉGION (demandé) 4 263 €	5 684 €
Actualisation du schéma directeur d'Eau Potable	25 874€	CD66 7 762€ AGENCE EAU 12 937€	5 175 €
Actualisation du schéma directeur d'Assainissement	19 804 €	CD66 5 941€ AGENCE EAU 9 902€	3 961 €
Radars pédagogiques	9 505 €	CD66 3 000 €	6 505 €
Aménagement de sécurité entrée village	3 173 €	CD66 1 000 €	2 173 €
TOTAL	164 596 €	136 966 €	27 630 €

Accueil des nouveaux arrivants samedi 18 mars 2023

Très appréciée en 2022, la municipalité renouvelle la journée d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 18 mars 2023. Les nouveaux Montalbanais, installés depuis février 2022, seront accueillis autour d'un apéritif et d'une grillade au foyer de la mairie.

Si vous êtes concernés, veuillez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie avant le vendredi 10 mars 2023.

Informations diverses :

Collecte de jouets :

Comme les années précédentes une collecte de jouets pour les enfants du secours populaire a été organisée au foyer par Eric CHIMENTO, le 11 décembre 2022. Merci aux généreux donateurs qui ont permis la collecte de très nombreux jouets.



Économisons l'eau !

Compte tenu de la sécheresse, la commune est placée par arrêté préfectoral **en alerte renforcée**. De fait, il nous est demandé de respecter toutes les restrictions prévues par l'arrêté préfectoral qui est affiché en mairie ou que vous pouvez trouver sur le site internet des services de l'État : www.pyrenees-orientales.gouv.fr.

Rappel :

Les containers situés dans l'enclos à l'aire des loisirs sont destinés exclusivement aux ordures ménagères. Il convient de porter les autres déchets à la déchetterie intercommunale d'Ille sur Têt. S'il s'agit de déchets volumineux, il est rappelé qu'il faut s'inscrire en mairie, au plus tard le vendredi, pour le ramassage des encombrants qui a lieu tous les premiers mardis du mois.

La Médiathèque :

Ça y est, elle fonctionne depuis le 9 novembre 2022. Animée par Annie CHIMENTO, elle est ouverte tous les mercredis de 14H à 16H (local situé dans le bâtiment de la mairie).

Le tri sélectif :

À lire dans cette Gazette les consignes de tri ! Le respect strict de ces consignes permet de diminuer considérablement les refus de tri à l'arrivée au centre de CALCE.

Épisodes neigeux :

Pour ceux qui ne le savent pas, la commune n'est pas équipée pour déneiger ou saler les rues lors des chutes de neige. Ces opérations sont effectuées à chaque fois **bénévolement et avec leur propre matériel** par des conseillers municipaux, en plus de leurs obligations professionnelles. Cette générosité de leur part est précieuse pour la commune et ses habitants. Ne les décourageons pas par des commentaires malvenus !



**+
SIMPLE**

**TOUTS les
emballages
se trient!**

**En vrac,
vidés et
écrasés**

EMBALLAGES CARTON



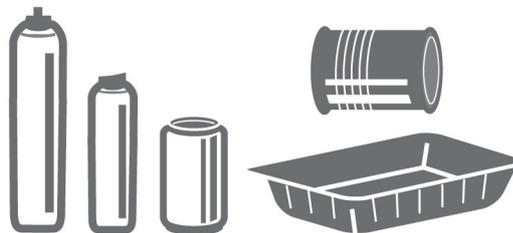
EMBALLAGES PLASTIQUE



PAPIERS



EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM



— INTERDITS DANS CE BAC

LE VERRE, TOUS LES OBJETS, LES RESTES DE CUISINE, LES DÉCHETS DE SOINS

**NE PAS LAVÉ
LES EMBALLAGES**

Dépôts au sol interdits. Décret n° 2015-337 du 25.03 2015

+ d'infos : WWW.TOUSLESEMBALLAGESSETRIENT.FR



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE





En vacances aussi, TRIER, C'EST FACILE !

En vrac (pas en sac), **vidés** (ne pas laver), **non emboîtés**, **aplatis**



During the holidays, i select my waste 
Unsorted, empties and crushed

Hasta de vacaciones, yo clasifico mi basura 
Suelto, vacios y aplastados

Fins i tots de vacances, trio els meus residus 
Sense bossa, buit i aixafat

Auch im urlaub wird müll getrennt 
Lose, entleert gebrochen



EMBALLAGES EN MÉTAL



PAPIERS, JOURNAUX,
MAGAZINES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



BRIQUES ALIMENTAIRES



PAPIERS, JOURNAUX,
MAGAZINES



INTERDITS DANS LE BAC JAUNE



Déchets de soins



Sacs



Emboîtés



Objets



Verre



Textiles

DÉPÔTS AU SOL INTERDITS décret 2015-337



BOUTEILLES, POTS, BOCAUX / BOTTLE, GLASS, JAM JARS, POTS / BOTELLA, TARROS, BOTES / AMPOLLES, POTS DE VIDRE / GLAS (FLASHEN), GLASBECHER



 NE PAS LAVER
LES EMBALLAGES

 INTERDITS DANS CE BAC
PROHIBITS / FORBIDDEN / VERBODEN

AUTRES DÉCHETS
OTHER WASTE
OTROS RESIDUOS
ALTRES RESIDUS
SONSTIGE ABFALLE ANDER
AFVAL

Sydetom66

Préserveons l'avenir



GUIDE DU TRI

